

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du mardi 12 avril 2016

Président de séance : Monsieur Bertrand MASSIAS JURIEN DE LA GRAVIERE

Présents : Monsieur Bertrand MASSIAS JURIEN DE LA GRAVIERE, Maire
Monsieur Michel GUILBERT, Monsieur Jacques TOUBOULIC, Monsieur Georges SEBILLAUT, Adjoint
Monsieur Jean-Louis DROUARD, Monsieur Antonin GIBERT, Madame Patricia NOREL, Madame Anne MILLOT, Madame Laurence HOURLIER, Monsieur Gérard JOVET, Monsieur Dominique GUERIN DE VAUX, Madame Caroline DALLE-NOGARE, Conseillers

Représentés : Madame Mélanie BRESSION représentée par Madame Caroline DALLE-NOGARE et Madame Anne COLLINOT représentée par Monsieur Bertrand MASSIAS JURIEN DE LA GRAVIERE

Secrétaire de la séance: Jacques TOUBOULIC

Début de séance : 20 h 00

Ordre du jour:

- Recrutement de deux salariés au camping et d'un salarié à la halte nautique
- Présentation des comptes de gestion établis par la Trésorerie
- Approbation des comptes administratifs
- Vote des budgets 2016
- Vote des 4 taxes
- Divers

Aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu du Conseil Municipal du 01 mars 2016 est adopté à l'unanimité.

RECRUTEMENT D'UN SALARIÉ AU CAMPING (D 2016 027)

Le Conseil Municipal décide d'embaucher à temps non complet (24 heures/hebdomadaire) durant la période du 1er mai 2016 au 30 avril 2017, Madame Patricia GALOUZEAU en contrat unique d'insertion pour la gestion et l'entretien du camping municipal en binôme avec M. LAGOUTTE. Pendant la période de fermeture du camping, elle sera affectée au secrétariat de mairie et aux NAP à l'école, selon les besoins. Elle sera rémunérée sur la base du SMIC.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à recruter Madame Patricia GALOUZEAU et à signer le contrat de travail avec Pôle Emploi.

RECRUTEMENT D'UN SALARIÉ AU CAMPING (D 2016 028)

Le Conseil Municipal décide d'embaucher à temps complet (35 heures/hebdomadaire) durant la période du 6 mai 2016 au 5 mai 2019, Monsieur

Guillian LAGOUTTE en contrat d'avenir pour la gestion et l'entretien du camping municipal en binôme avec Mme GALOUZEAU. Il sera rémunéré sur la base du SMIC. Pendant la période de fermeture du camping il sera affecté au service de la voirie.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à recruter Monsieur Guillian LAGOUTTE et à signer le contrat de travail avec la Mission Locale.

RECRUTEMENT D'UN SALARIÉ A LA HALTE NAUTIQUE (D 2016 029)

Le Conseil Municipal décide d'embaucher à temps non complet (24 heures/hebdomadaire) durant la période du 1er mai 2016 au 30 avril 2017, Monsieur Renaud CAVELAN en contrat unique d'insertion pour la gestion et l'entretien de la halte nautique. A la fermeture de la halte nautique, il sera affecté au service d'agent de voirie. Il sera rémunéré sur la base du SMIC.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à recruter Monsieur Renaud CAVELAN et à signer le contrat de travail avec Pôle Emploi.

COMPTES DE GESTION ET COMPTES ADMINISTRATIFS POUR 2015

Les comptes de gestion du comptable public sont présentés au Conseil Municipal et ceux-ci sont conformes aux comptes administratifs de la commune. Le Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Jacques Touboulic, Adjoint aux Finances, approuve à l'unanimité, les comptes administratifs 2015 et donne quitus au Maire pour sa gestion.

COMPTES ADMINISTRATIFS RÉSULTATS DE L'EXERCICES 2015

- POUR LE SERVICE DE L'EAU

Dépenses de fonctionnement	21 152.74 €
Recettes de fonctionnement	13 241.52 €
Dépenses d'investissement	36 690.04 €
Recettes d'investissement	23 775.04 €

- POUR LE SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Dépenses de fonctionnement	20 210.19 €
Recettes de fonctionnement	63 449.60 €
Dépenses d'investissement	200 313.65 €
Recettes d'investissement	172 153.22 €

- POUR LA COMMUNE

Dépenses de fonctionnement	747 392.64 €
Recettes de fonctionnement	1 049 855.41€
Dépenses d'investissement	435 997.86 €
Recettes d'investissement	405 351.24 €

- POUR LE CCAS

Dépenses de fonctionnement	72.00 €
Recettes de fonctionnement	2 379.52 €
Dépenses d'investissement	0.00 €
Recettes d'investissement	0.00 €

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2016

- BUDGET DE L'EAU

Fonctionnement en équilibre	37 624.44 €
Investissement en équilibre	30 563.22 €

- BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT

Fonctionnement en équilibre	33 058.98 €
Investissement en équilibre	250 255.00 €

- BUDGET DE LA COMMUNE

Fonctionnement en équilibre	1 072 086.00 €
Investissement en équilibre	262 047.00 €

- BUDGET DU CCAS

Fonctionnement en équilibre	2 307.52 €
Investissement en équilibre	0.00 €

VOTE DES 4 TAXES (D 2016 031)

Le Conseil Municipal décide des nouveaux taux des 4 taxes pour 2016; ils seront les suivants :

	CHATEL	NATIONAL	DEPARTEMENTAL
Taxe habitation	19.42 %	24.19 %	23.33 %
Taxe foncière sur bâti	16.60 %	20.52 %	20.46 %
Taxe foncière sur non bâti	37.00 %	49.15 %	45.67 %
CFE	18,50 %	25.95 %	-----

VERSEMENT D'UNE SUBVENTION DU BUDGET COMMUNAL AU BUDGET DE L'EAU (D 2016 030)

A l'unanimité, comme voté dans les budgets primitifs 2016 de la commune et de l'eau, le Conseil Municipal décide de verser une subvention du budget communal 2016 du compte 657364 sur le budget annexe de l'eau potable au compte 74, pour un montant de 12 611.22€.

VERSEMENT D'UNE SUBVENTION À L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS (D 2016 032)

Le Conseil Municipal décide d'accorder à l'Amicale des sapeurs pompiers de Châtel-Censoir une subvention supplémentaire de 200.00€ pour palier aux frais de location des structures gonflables du 14 juillet 2016.

DIVERS

- La cérémonie du 8 mai débutera à 11h30 devant le Monument aux Morts
- Les bâtiments communaux seront pavoisés lors de la Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation qui aura lieu le 24 avril.
- Le Rallye touristique aura lieu comme convenu le 15 mai 2016 ; un café sera servi aux participants.

Fin de séance : 23h00

